

RENFORCER VOS COMPÉTENCES EN DROIT SOCIAL

Les accords de performance collective (APC)

ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

Au cœur du droit, au service des élus

RENFORCER
VOS COMPÉTENCES
EN DROIT SOCIAL

TARIF INTER : **600 €^{NET}**

Tarif par personne pour
l'ensemble de la formation
incluant le repas du midi.

TARIF INTRA : **SUR DEVIS**



Les accords de performance collective (APC)

Conçus pour répondre aux nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise ou en vue de préserver ou de développer l'emploi sans avoir à justifier de difficultés économiques, les accords de performance collective (APC) offrent aux entreprises la possibilité de négocier sur trois leviers que sont, la durée du travail, la rémunération et la mobilité.

Les fruits de cette négociation s'imposeront aux salariés qui pourront être licenciés pour un motif spécifique constituant ainsi une cause réelle et sérieuse s'ils refusent l'application de l'accord.



DURÉE : 1 JOUR (7 HEURES)



PUBLIC : DÉLÉGUÉS SYNDICAUX, MEMBRES DE LA DÉLÉGATION SYNDICALE



PRÉREQUIS : AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ

Objectifs de la formation

- **Identifier** le cadre juridique des accords de performance collective
- **Cibler** les principaux enjeux de la négociation et les points de vigilance



Les accords de performance collective (APC)

RENFORCER
VOS COMPÉTENCES
EN DROIT SOCIAL

Programme

1.1 Les objectifs de l'accord de performance collective

La réponse aux « **nécessités de fonctionnement de l'entreprise** »

« **Préserver ou développer l'emploi** »

1.2 La conclusion de l'accord de performance collective

Niveau de négociation

Règles de conclusion

Information des salariés

Information / consultation du CSE

1.3 Le contenu de l'accord de performance collective

Durée du travail, modalités d'organisation et de répartition

Aménagement de la rémunération dans le respect des salaires minima hiérarchiques

Détermination des conditions de la mobilité professionnelle ou géographique interne à l'entreprise

1.4 Les clauses de l'accord de performance collective

Le Préambule : **cerner la justification de l'accord**

La **détermination des objectifs poursuivis**

Les **clauses facultatives**

1.5 La mise en œuvre de l'accord de performance collective

La **substitution des clauses de l'APC à celle du contrat de travail**

La **gestion du refus du salarié**

Quiz



Programme

Méthodes pédagogiques

Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils...)

Méthode interrogative (Quiz, QCM...)

Méthode co-active (échange et interactions, jeux de rôle, formalisation d'un plan d'action)

Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud



institut de formation
en droit social de Paris

106, rue de Patay
75013 PARIS

01.89.70.87.40
06.66.05.02.53

contact@ifdsp.fr

